

Article :

Langue : Français

Publiée : 22 Août 2024

Droits d'auteur : cette publication a été publiée en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



Évaluation de la pérennisation des PME/PMI au Burkina Faso : rôle et impact de l'environnement économique

KONE NOUHOUN DIT NIANGOUAN¹

Résumé

Depuis la décennie 80, la création de nouvelles entreprises est devenue un moyen efficace de lutte contre le chômage et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement (Batjargal et Liu, 2002 ; Carre et Thurik, 2005 ; Audretsch et al., 2007). Pour Audretsch et al. (2007), les nouvelles entreprises permettent non seulement d'améliorer la compétitivité des entreprises anciennes, mais aussi, de mieux s'adapter aux changements économiques et aux mutations structurelles imposées par la mondialisation. Les statistiques sur la création d'entreprises sont selon Verstraete et Saporta (2006) perçues comme un des indices les plus marquants du dynamisme économique d'une région ou d'un pays. Le Burkina Faso a entrepris de nombreuses réformes en vue de faciliter la formalisation et la création d'entreprises. Ces efforts ont permis au pays de se classer au rang de 153^e pays réformateurs sur 185 pris en compte dans le rapport de Doing Business de 2013.

L'objectif général est d'analyser les facteurs déterminants de la survie des PME/PMI au Burkina Faso et identifier les stratégies permettant d'assurer leur pérennité dans un environnement économique en constante évolution.

La méthodologie suivie dans le cadre de ce travail s'inscrit dans la démarche d'une posture hypothético-déductive.

Les résultats de l'analyse révèlent plusieurs défis significatifs auxquels sont confrontées les PME/PMI au Burkina Faso, soulignant l'impact défavorable de l'environnement économique sur leur pérennisation. La majorité des entreprises opérant dans les domaines du commerce, des prestations de services, et du BTP, qui sont souvent saturés, peinent à se démarquer et à garantir une valeur ajoutée suffisante pour leur durabilité. La forte concurrence, la saturation des marchés, ainsi que l'impact négatif des fournisseurs et des concurrents sur leurs activités témoignent d'une situation économique difficile.

En somme, ces résultats confirment que l'environnement économique actuel ne permet pas une pérennisation optimale des PME/PMI au Burkina Faso. Les défis identifiés, allant de la saturation des marchés à la corruption dans les procédures d'attribution des marchés, nécessitent une attention urgente pour améliorer les conditions de fonctionnement et soutenir la durabilité des entreprises locales.

Mots clés : pérennisation, PME/PMI, Burkina Faso, environnement économique

¹ Université de Lisala, Centre Interuniversitaire de Recherche Pluridisciplinaire

I. INTRODUCTION

L'environnement des entreprises ou des organisations privées ou publiques, d'une manière générale, est marqué ces dernières décennies par une expression accrue de la concurrence, de la mondialisation, de l'incertitude, de la complexité, des tumultes et des exigences très élevées des parties prenantes. Nous sommes convaincus qu'il est dans l'intérêt de tous de bâtir un marché mondial intégré et exhaustif. Les entreprises ne peuvent pas aspirer au succès si la société autour de nous s'effondre. Pour les institutions financières, la Banque mondiale notamment, l'entreprise privée a été, et ce pendant longtemps, le chaînon manquant au développement socio-économique de l'Afrique (Ouédraogo, 1999). La question de l'entrepreneuriat occupe une place prépondérante dans les débats politiques de développement de toutes les nations du monde entier car elle retient l'attention des gouvernements qui cherchent les voies et moyens les plus appropriés pour pallier aux problèmes de chômage afin de sortir leurs populations de la précarité. Le souci principal des gouvernements est de permettre à leurs populations non seulement de subvenir à leurs besoins mais aussi de contribuer au développement socio-économique.

Selon J.E. Bolton, pour définir une entreprise, il faut réunir trois critères. L'entreprise est dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée ; la part de marché est relativement restreinte ; puis l'indépendance de la société est réelle.

La création de toute entreprise est sous tendue par des mobiles implicites ou explicites. C'est la matérialisation de la volonté d'un individu ou d'un groupe d'individus à s'imposer une organisation et une rigueur afin d'atteindre un but. Cependant, si la création d'une entreprise résulte d'une simple volonté, il n'en est pas de même pour sa survie ou sa prospérité. En effet, la survie ou la prospérité de l'entreprise est liée d'une part au profil social, professionnel et /ou économique du créateur ou du gérant d'autre part. Elle est liée à l'environnement ou au contexte socioculturel, politique ou économique de la localité qui l'abrite, au secteur d'activité concerné, aux besoins, à la taille et à la capacité de la clientèle visée entre autres. Les conférences africaines de management contribuent fortement à insuffler un esprit d'entreprendre à des managers qui soient des managers de haut vol, compétitifs au niveau mondial pas seulement national, africain.

Au Burkina Faso, il a fallu attendre la libéralisation opérée à travers les programmes d'ajustement structurel du début des années 90 pour voir se développer des initiatives de promotion du secteur privé comme moteur de développement.

En effet, le Burkina Faso fait du secteur privé, formel mais également informel, un moteur du développement économique et particulièrement un relais important en matière de création d'emplois. Ainsi, la Chambre de Commerce enregistre de nos jours un rythme de création de près de 4 000 entreprises par an. Ces dernières années, les entreprises burkinabè montrent un regain d'intérêt pour le marché africain avec la création du centre de formalité pour les entreprises en 2006 (CEFORE). Au total, ce sont 35 400 entreprises dont 20% de sociétés et 80% d'entreprises individuelles qui ont été créées par le truchement des CEFOR entre 2006 et 2013, soit en 8 ans d'activités. Ce centre a entraîné un « boom entrepreneurial » résultant de la simplification et de la facilitation des formalités de création des entreprises qui ont amélioré l'attractivité du pays aux investissements aussi bien nationaux qu'étrangers. Cette dynamique a permis la création en moyenne de plus de trois mille (3000) entreprises par an dont l'état de fonctionnement, bien que mal connu, laisse néanmoins présager un taux de mortalité significatif. Cependant, il faut souligner un taux de morbidité qui varie entre 6,5 % et 15,2 % selon les secteurs d'activités sur les trois premières années de leur création (Maison de l'entreprise du Burkina, 2011).

L'objectif général est d'analyser les facteurs déterminants de la survie des PME/PMI au Burkina Faso et identifier les stratégies permettant d'assurer leur pérennité dans un environnement économique en constante évolution.

- **Questions de recherche :**

- ✓ Quels sont les facteurs à l'origine de la survie des PME/PMI au niveau du BURKINA ?

- ✓ Comment les entreprises pourraient-elles assurer leur pérennité ?

- **Hypothèses :**

- ✓ L'environnement économique permettrait-il une pérennisation des PME/PMI.

- ✓ Les taux d'impositions de la fiscalité actuelle ne seraient-ils pas un frein à la pérennisation des PME/PMI.

II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

II.1. Site de l'étude

Notre étude focalise son attention au sein du Burkina Faso pour nous permettre d'analyser les facteurs déterminants de la survie des PME/PMI au Burkina Faso et d'identifier les stratégies permettant d'assurer leur pérennité dans un environnement économique en constante évolution.

II.2. Méthodologie

Notre étude porte sur les causes de la non pérennisation des PME/PMI : cas des de celles Burkinabé. La méthodologie suivie dans le cadre de ce travail s'inscrit dans la démarche d'une posture hypothético-déductive. Le travail sera structuré par une étude théorique des causes de non pérennisations des PME/PMI, puis d'une étude empirique qui viendra ensuite sous forme d'enquête auprès de certaines PME/PMI.

Pour construire l'objet de recherche, nous avons eu recours à des travaux de recherche liés aux PME/PMI, leur création, leurs caractéristiques distinctives et leur mortalité.

Les références dans ce domaine sont nombreuses. Ces travaux contiennent les mêmes arguments communs : la difficulté d'un consensus autour d'une définition unique de la PME ce qui nous a poussé à retenir celle définit ici au BURKINA FASO. Mais, tous s'accordent sur leur importance et sur les valeurs entrepreneuriales du dirigeant.

Ensuite, et à partir des travaux sur la mortalité des PME/PMI en Afrique, nous avons mis en exergue l'importance du contexte (économique, juridique) pour la compréhension de l'émergence des PME/PMI.

II.3. Type d'étude

Nous avons opté à un type d'étude qui se veut mixte combinant la démarche d'une posture hypothético-déductive.

III. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE

Tableau de Statistique des réponses recueillies par domaine d'activité des entreprises

| | | |
|-------------------------|-----|--------|
| COMMERCE | 95 | 41,3% |
| PRESTATIONS DIVERSES | 88 | 38,3% |
| PRODUCTION INDUSTRIELLE | 21 | 9,1% |
| BTP | 18 | 7,8% |
| AUTRES | 8 | 3,5% |
| TOTAL | 230 | 100,0% |

Source : réalisé à partir des données collectées 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 questionnaires récupérés nous avons 95 PME/PMI commerciales qui

représentent un taux de 41.3% ; 88 PME/PMI de prestations de diverses pour un taux de 38,3% ; 21 PME/PMI dans la production industrielle pour un taux de 9,1% ; 18 PME/PMI dans le BTP pour un taux de 7,8% et 8 PME/PMI dans diverses activités non mentionnées sus (l'artisanat, l'agriculture, la pêche) qui représente 3,5%.

a) L'état de la concurrence

Pour la question de la connaissance de la concurrence sur le marché nous avons un tableau ci-dessous ou sont regroupés les réponses :

Le tableau sur les PME/PMI ayant des concurrents

| Concurrence | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------|----------|-------|
| Oui | 216 | 93,9% |
| Non | 14 | 6,1% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées 216 ont des concurrents contre 14 qui n'ont pas connaissance de leurs concurrents car ils sont sur le marché avec des produits ou services innovant dont le besoin est imminent.

En proposant des produits et des services novateurs sur le marché des biens et services dont le besoin est imminent permet aux PME/PMI concernées de se faire des parts de marchés et de pouvoir perdurer dans le temps. L'innovation est donc un des éléments importants dont les PME/PMI doivent en tenir compte à leur création.

b) Les PME/PMI ayant des fournisseurs

Pour la question des PME/PMI ayant des fournisseurs nous avons un tableau ci-dessous ou sont regroupés les réponses :

Tableau sur Les PME/PMI ayant des fournisseurs

| Fournisseur | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------|----------|-------|
| Oui | 229 | 99,6% |
| Non | 1 | 0,4% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 229 disposent de fournisseurs soit un taux de 99,6% contre une qui suppose ne pas en disposer car elle est dans le domaine agricole soit un taux de 0,4%.

c) Nombre estimatif des fournisseurs des PME/PMI

Pour la question du nombre estimatif des fournisseurs dont dispose les PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous ou sont regroupés les réponses :

Tableau du Nombre estimatif de fournisseurs dont dispose les PME/PMI

| Nombre de fournisseurs | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| Non réponse | 10 | 4,3% |
| Moins de 10 | 1 | 0,4% |
| De 10 à 20 | 4 | 1,7% |
| De 20 à 30 | 21 | 9,1% |

| | | |
|------------|-----|-------|
| De 30 à 40 | 18 | 7,8% |
| De 40 à 50 | 8 | 3,5% |
| De 50 à 60 | 72 | 31,3% |
| 60 et plus | 96 | 41,7% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 96 PME/PMI ont plus d'une soixantaine de fournisseurs soit un taux de 41,7% ; 72 PME/PMI ont des fournisseurs compris entre 50 et 60 soit un taux de 31,3% ; 8 PME/PMI ont des fournisseurs estimés entre 40 à 50 soit un taux de 3,5% ; 18 autres ont des fournisseurs compris entre 30 et 40 soit un taux de 7,8% ; 21 autres PME/PMI ont des fournisseurs compris entre 20 et 30 soit un taux de 9,1% ; 4 autres PME/PMI ont des fournisseurs compris entre 10 et 20 soit un taux de 1,7% ; une (01) seule PME/PMI à moins de 10 fournisseurs soit un taux de 0,4% ; et pour terminer 10 entreprises n'ont pas pu faire d'estimation de leur fournisseur soit un taux de 4,3%.

En résumé nous pouvons dire que toutes les PME/PMI ont au moins des fournisseurs et le nombre pléthorique de ces fournisseurs au regard de la moyenne qui est de 62,56 les pousse à se livrer à une concurrence déloyale juste pour suivre.

d) L'impact des fournisseurs des entreprises enquêtées

Pour la question de l'impact des fournisseurs sur les PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur l'impact des fournisseurs sur les PME/PMI enquêtées

| Impact fournisseur | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse | 10 | 4,3% |
| Très Bon | 5 | 2,2% |
| Bon | 14 | 6,1% |
| Mauvais | 171 | 74,3% |
| Nuisible. | 30 | 13,0% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 171 trouvent que les fournisseurs ont des mauvaises actions sur leurs activités soit un taux de 74,3% ; 30 autres estiment que les actions des fournisseurs sont nuisibles pour leurs activités soit un taux de 13,03% ; 14 autres estiment que les actions des fournisseurs sont bonnes pour leurs activités soit un taux de 6,1% ; 5 autres estiment aussi que les actions des fournisseurs sont très bonnes pour leurs activités soit un taux de 2,2% ; pour terminer 10 PME/PMI n'ont pas pu donner l'impact des actions des fournisseurs sur leurs activités soit un taux de 4,3%. Pour vérifier cette question de l'impact des fournisseurs sur les activités des PME/PMI enquêtées nous avons posé une autre question qui consiste à justifier son choix qui sera traité dans le tableau suivant.

e) Statistique de la justification de l'impact des fournisseurs pour les PME/PMI

Pour la question de la justification de l'impact des fournisseurs sur les PME/PMI nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur La justification de l'impact des fournisseurs sur les activités des PME/PMI enquêtées :

| | | |
|-------------------|-----|--------|
| CONCURRENCE PRIX | 212 | 92,1% |
| CREDITS | 17 | 7,4% |
| AVANTAGE DES PRIX | 1 | 0,4% |
| TOTAL | 230 | 100,0% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 212 estiment que leur fournisseur les concurrence sur les prix des marchés publics et privées soit un taux de 92,1% ; 17 par contre estiment que les fournisseurs leur octroi des crédits de marchandises qui règlent plus tard soit un taux de 7,4% ; une (01) estime que les fournisseurs leur offrent le choix sur les prix des produits.

Pour la question de savoir si les PME/PMI ont des clients nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur la clientèle des PME/PMI

| Clients | Nb. cit. | Fréq. |
|------------|----------|-------|
| Oui | 230 | 100% |
| Non | 0 | 0,0% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, toutes les entreprises disposent d'au moins un client soit un taux de 100%.

Pour vérifier la question précédente nous avons posé une question d'estimation du nombre de clients potentiels dont disposent les PME/PMI enquêtées au tableau suivant.

f) L'obtention des marchés par les PME/PMI enquêtées

Pour la question de l'obtention des marchés par les PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur l'obtention des marchés par les PME/PMI enquêtées

| Valeurs | Nb.cit | Fréquence |
|------------------|----------|-----------|
| obtention marché | Nb. cit. | Fréq. |
| Oui | 230 | 100% |
| non | 0 | 0,0% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 230 PME/PMI estiment obtenir des marchés qu'il soit du public ou du privé.

g) Satisfaction de la procédure d'obtention des marchés par les PME/PMI enquêtées

Pour la question de la satisfaction de la procédure d'obtention des marchés par les PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur la satisfaction de la procédure d'obtention des marchés par les PME/PMI

enquêtées

| Valeurs | Nb.cit | Fréquence |
|------------|----------|-----------|
| Procédure | Nb. cit. | Fréq. |
| Oui | 49 | 21,3% |
| non | 181 | 78,7% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 181 PME/PMI ne sont pas satisfaites des procédures d'obtention des marchés publics et privés soit un taux de 78,7% ; contre 49 PME/PMI qui sont satisfaites de la procédure d'obtention des marchés publics et privés soit un taux de 21,3%.

h) Situation de la fiscalité dans les entreprises enquêtées

Pour la question sur la situation de la fiscalité dans les entreprises enquêtées nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau de la situation de la fiscalité dans les PME/PMI enquêtées

| Valeurs | Nb.cit | Fréquence |
|--------------------|----------|-----------|
| Obligation fiscale | Nb. cit. | Fréq. |
| Oui | 10 | 4,3% |
| Non | 220 | 95,7% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 220 ne sont pas à jour de leur obligation fiscale soit un taux de 95,7% ; contre 10 entreprises qui sont à jour de toutes leurs obligations fiscales.

i) Situation de la satisfaction de la politique fiscale au Burkina Faso dans les entreprises enquêtées

Pour la question sur la satisfaction de la politique fiscale au Burkina Faso dans les PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous où sont regroupés les réponses :

Tableau sur la satisfaction de la politique fiscale au Burkina Faso dans les PME/PMI enquêtées

| Valeurs | Nb.cit | Fréquence |
|----------------------|----------|-----------|
| La politique fiscale | Nb. cit. | Fréq. |
| Non réponse | 1 | 0,4% |
| Oui | 0 | 0,0% |
| Non | 229 | 99,6% |
| TOTAL OBS. | 230 | 100% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 229 ne sont pas satisfaites de la politique fiscale au Burkina Faso soit un taux de 99,6% contre une (1) qui ne s'est pas prononcée sur cette question représentant un taux de 0,4%.

Pour vérifier cette réponse nous avons posé une autre question dont le résumé est dans le tableau suivant.

k) Statistique de la justification de la politique fiscale au Burkina Faso dans les PME/PMI enquêtées

Pour la question sur la satisfaction de la politique fiscale au Burkina Faso dans les

PME/PMI enquêtées nous avons un tableau ci-dessous ou sont regroupés les réponses :

Tableau de justification de la politique fiscale élevé au Burkina Faso dans les PME/PMI enquêtées

| Valeurs | Nb.cit | Fréquence |
|------------------------------------|--------|-----------|
| IMPOTS TRES ELEVES | 221 | 96,1% |
| MARCHE LIMITE | 8 | 3,5% |
| LE COUT DES IMPOTS EST TRES ELEVES | 1 | 0,4% |
| TOTAL | 230 | 100,0% |

Source : réalisé à partir des données collectées en 2021 traitées avec sphinx.

Sur les 230 PME/PMI enquêtées, 222 estiment que les impôts payés au Burkina Faso sont élevés soit un taux de 96,5% ; contre 8 PME/PMI qui estiment que en réalité c'est les marchés qui sont très limités soit un taux de 3,5%.

IV. DISCUSSION DES PRINCIPAUX RESULTATS

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons effectué un sondage auprès de 230 PME/PMI ce qui nous a permis de connaître l'environnement économique du BURKINA Faso.

Il s'en suit que :

Le domaine d'activité des PME/PMI

Nous avons 69 PME/PMI dans le domaine du commerce soit un taux de 30%, 12 dans le domaine du BTP soit 5,2%, 100 dans le domaine des prestations de services soit un taux de 43,5%, 32 dans le domaine industriel soit un taux de 13,9%, et le reste des domaines non identifiés représente 7 PME/PMI soit un taux de 3%. Aussi il y a 10 gérants qui n'ont pas renseigné cette partie du questionnaire.

La majeure partie de nos PME/PMI sont dans le domaine de la prestation de service des BTP ou du commerce. Ses différents domaines n'apportent pas un plus valeur considérable et ne favorise pas une pérennisation des PME/PMI car ses domaines sont saturés.

La situation de la concurrence des PME/PMI

Sur la question de savoir si les PME/PMI ont des concurrents dans leur domaine d'activités 216 estiment qu'ils ont des concurrents soit un taux de 93,9% contre 14 qui estiment qu'ils n'ont pas de concurrents. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

La connaissance sur les fournisseurs

Sur la question de savoir si les gérants des PME/PMI ont des fournisseurs il y a 229 PME/PMI qui ont affirmé qu'ils ont des fournisseurs soit 99,6% contre une seule qui estime qu'elle n'a pas de fournisseurs soit un taux de 0,4%. Cette dernière est spécialisée dans la production agricole. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

L'estimation des fournisseurs

Sur la question de l'estimation des fournisseurs nous avons une moyenne de 62,59 avec un effectif de 13760 avec aussi un minimum de 5 et un maximum de 100.

L'impact des fournisseurs :

Sur la question de l'impact des fournisseurs 30 PME/PMI estiment que les fournisseurs ont un impact nuisible sur leurs activités car ils postulent au même marché qu'eux soit un taux de 13% ; 171 quant à eux estiment que l'impact des fournisseurs est mauvais sur leurs activités pour les

mêmes raisons précédemment cités soit un taux de 74,3% contre 14 qui estiment que l'impact des fournisseurs est bon pour eux soit un taux de 6,1%. Aussi 5 PME/PMI estiment que les fournisseurs ont un impact positif sur leurs activités car ils accordent aux PME/PMI des crédits sur les marchandises à payer après réception des paiements soit un taux de 2,2%. Enfin 10 PME/PMI n'ont pas remplis car ils n'ont pas su apprécier l'impact des fournisseurs dans leurs activités.

La majeure partie PME/PMI estiment que les fournisseurs sont nuisibles ou mauvais pour eux soit un taux de 74,3% du fait de plusieurs motifs tel que la concurrence déloyale du fait que le marché n'est pas bien organisé et contrôlé. Elles se retrouvent à concourir avec leur fournisseur pour l'obtention de marchés.

L'estimation des concurrents

La question de l'estimation des concurrents 218 estiment qu'ils ont plus de moins de 8000 concurrents soit un taux de 94,8% contre 11 gérants qui n'ont pas renseigné soit un taux de 4,8% et un seul gérant qui a estimé qu'il a plus de 8000 concurrents soit un taux de 0,4%. Plus de la moitié des PME/PMI reconnaissent avoir au moins 8000 concurrents soit un taux de 94,8% des enquêtés. Le nombre élevé de concurrents sur les mêmes marchés rend difficile la pérennisation des PME/PMI car elles présentent les mêmes produits et les mêmes services sur les mêmes marchés de biens et services. Cette situation crée une saturation des biens et services sur les marchés ce qui pousse certains à diminuer les prix du fait de la faible demande.

L'impact des concurrents

A la question de la connaissance de l'impact des concurrents 18 PME/PMI estiment que les concurrents ont un impact nuisible sur leurs activités économiques soit un taux de 7,8% ; 211 aussi estiment que les concurrents ont un mauvais rôle dans leurs activités économiques soit un taux de 91,7% contre une seule qui estime que les concurrents ont un très bon impact sur leurs activités car ils leur permettent de s'améliorer et de se perfectionner soit un taux de 0,4%.

Près de 91,7% des PME/PMI reconnaissent que les concurrents ont un mauvais rôle sur leurs activités car ils n'hésitent pas à les faire disparaître en leur imposant une concurrence déloyale du fait de la désorganisation des marchés.

L'obtention des marchés

Sur la question de l'obtention des marchés publics ou privés toutes les PME/PMI unanimement affirment qu'elles ont déjà eu des marchés soit un taux de 100%.

Pour l'ensemble des PME/PMI ont déjà exécuté au moins un marché soit un taux de 100%. Mais tous sont unanimes que l'accès au marché est libre mais pas équitable.

L'appréciation des procédures d'attribution des marchés

Sur la question d'attribution des marchés 181 PME/PMI estiment que l'attribution des marchés n'est pas équitable et ne permet pas à toutes les entreprises de postuler librement soit un taux de 78,7% contre 49 qui estiment que l'attribution des marchés est équitable pour toutes les PME/PMI soit un taux de 31,3%. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

Pour 181 PME/PMI sur les 230 estiment les procédures d'attribution des marchés ne sont pas équitable soit un taux de 78,7%. Cette iniquité s'explique par la non catégorisation des entreprises à courir pour l'obtention des marchés, la corruption et le népotisme des hommes politiques. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

L'appréciation de la capacité de production des PME/PMI par les gérants

Sur la question de la production ou de la transformation 106 PME/PMI estiment qu'elles

n'arrivent pas à produire ou transformer car les conditions ne sont pas bonnes pour diverses raisons soit un taux de 46,1% contre 35 qui estiment qu'elles arrivent à produire ou transformer soit un taux de 15,2% avec 89 PME/PMI qui n'ont pas renseigné cette partie du questionnaire car elles ne transforment pas soit un taux de 38,7%.

En tenant compte uniquement des PME/PMI qui arrivent à produire et celles qui n'arrivent pas à produire nous avons un effectif de 141 PME/PMI. Sur les 141 106 n'arrive pas à produire soit un taux de 75,17% contre 28,83% qui arrivent à produire. Cela signifie que dans l'ensemble les conditions de production ne sont pas favorables pour la pérennisation des PME/PMI à plus de 75%. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

L'appréciation de l'environnement économique par les gérants

Sur la question de savoir si l'environnement économique du BURKINA Faso permet aux PME/PMI de se développer l'ensemble des PME/PMI estiment que non l'environnement économique du BF ne permet un développement des PME/PMI soit un taux de 100% pour diverses raisons comme le manque d'organisation du marché, la fraude, la concurrence et la corruption. Ceci est une preuve pertinente dans la confirmation de l'hypothèse 1 qui est valide à plus de 60%.

L'ensemble des gérants s'accordent à dire que l'environnement économique du Burkina Faso n'est pas favorable à la pérennisation des PME/PMI à 100% du fait de certains éléments cités un plus haut.

Il faut rappeler aussi que selon le motif de création des PME/PMI le motif de chômage ressort 178 fois sur les 230 PME/PMI enquêtés ce qui ne constitue pas une vocation. En cas de difficultés réelles les gérants sont prêts à abandonner leur PME/PMI comme l'atteste l'enquête sur l'abandon possible de sa PME/PMI en cas de bonne offre financière d'une grande entreprise.

Au regard des différents éléments de l'environnement économique étudié notamment le domaine d'activités des PME/PMI presque similaire, l'inorganisation des marchés et l'avis des gérants nous pouvons affirmer que la première hypothèse selon laquelle l'environnement économique du Burkina Faso ne permet pas une pérennisation des PME/PMI.

V. CONCLUSION

Les résultats de l'analyse révèlent plusieurs défis significatifs auxquels sont confrontées les PME/PMI au Burkina Faso, soulignant l'impact défavorable de l'environnement économique sur leur pérennisation. La majorité des entreprises opérant dans les domaines du commerce, des prestations de services, et du BTP, qui sont souvent saturés, peinent à se démarquer et à garantir une valeur ajoutée suffisante pour leur durabilité. La forte concurrence, la saturation des marchés, ainsi que l'impact négatif des fournisseurs et des concurrents sur leurs activités témoignent d'une situation économique difficile.

Près de 94,8% des PME/PMI estiment avoir moins de 8000 concurrents, créant une saturation qui entraîne une pression sur les prix et un climat de concurrence déloyale. Les fournisseurs, quant à eux, sont perçus comme des acteurs nuisibles par 74,3% des PME/PMI, exacerbant les défis liés à la gestion des coûts et à l'accès au marché. De plus, les procédures d'attribution des marchés sont jugées inéquitables par 78,7% des répondants, révélant des problèmes de transparence et de corruption qui entravent l'accès aux opportunités de marché.

La majorité des PME/PMI rencontrent des difficultés significatives dans leur capacité de production, avec 75,17% des entreprises déclarant ne pas pouvoir produire efficacement en raison de conditions défavorables. De plus, toutes les PME/PMI s'accordent à dire que l'environnement économique du Burkina Faso ne favorise pas leur développement.

En somme, ces résultats confirment que l'environnement économique actuel ne permet pas une pérennisation optimale des PME/PMI au Burkina Faso. Les défis identifiés, allant de la saturation des marchés à la corruption dans les procédures d'attribution des marchés, nécessitent une attention urgente pour améliorer les conditions de fonctionnement et soutenir la durabilité des entreprises locales.

VI. LIMITES DE L'ÉTUDE

Nous nous sommes limités dans ce travail à analyser les facteurs déterminants de la survie des PME/PMI au Burkina Faso et identifier les stratégies permettant d'assurer leur pérennité dans un environnement économique en constante évolution.

VII. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout le monde de près ou de loin qui ont accepté de participer à cette étude.

VIII. CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

La contribution des auteurs par rapport à notre étude est "Analyse" elle permet d'analyser les facteurs déterminants de la survie des PME/PMI au Burkina Faso et identifier les stratégies permettant d'assurer leur pérennité dans un environnement économique en constante évolution.

IX. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est à signaler dans la présente étude.

X. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ansart, P., « Sociologie de la culture. » in *Dictionnaire de sociologie*, s/d AKOUN, A. et ANSART, P., Paris: Le Robert – Seuil, 1999.
2. CUCHE, D. *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris: Editions La Découverte, 1996.
3. Kabou, A., *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, 1991. Kessy, M. Z., *Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne*, CEDA, 1998.
4. Verstraete, T., *Histoire d'entreprendre : Les réalités de l'entrepreneuriat*, Edition Management et Société, 2000.
5. Z. Acs, How is entrepreneurship good for economic growth?, *Innovations*, vol.1, issue.1, pp.97-107, 2006.
6. Z. J. Acs and J. E. Amorós, Entrepreneurship and competitiveness dynamics in Latin America, *Small Business Economics*, vol.31, issue.3, pp.305-322, 2008.
7. Z. J. Acs and A. Varga, Entrepreneurship, Agglomeration and Technological Change, *Small Business Economics*, vol.24, issue.3, pp.323-334, 2005.
8. . Afristat, Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel, 1999.
9. S. Afristat and . Méthode, , pp.1-65
10. L. Albarello, Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche, 2011.
11. H. Aldrich and C. Zimmer, Entrepreneurship through social networks, *The art of science of entrepreneurship*, pp.3-23, 1986.
12. M. Cambridge and . Ballinger,
13. F. Allard-poesi, Coder les données, *Conduire un projet de recherche*, pp.245-290, 2003
14. F. Allard-poesi, Le codage n'est pas un « truc », *Le Libellio d'AEGIS*, vol.7, pp.3-8, 2011.
15. F. Allard-poesi, Des méthodes qualitatives dans la recherche en management : Voies principales, tournants et chemins de traverse, *Pratiques Des Méthodes Qualitatives*, 2015.
16. F. Allard-poesi, C. Drucker-godard, S. Ehlinger, and R. Thiéthard, Analyses de représentations et de discours, *Méthodes de recherche en management*, pp.492-518, 2007.

17. F. Allard-posesi and V. Perret, Fondements épistémologiques de la recherche, Méthodes de recherche en management, pp.13-46, 2014.
18. R. Amit and E. Muller, Push? and -pull? entrepreneurship, Journal of Small Business & Entrepreneurship, vol.12, issue.4, pp.64-80, 1995.
19. J. E. Amorós and D. Bosma, Global Entrepreneurship Monitor: 2013 Global Report, p.104,2014.
20. M. J. Angulo-guerrero, S. Pérez-moreno, and I. M. Abad-guerrero, How economic freedom affects opportunity and necessity entrepreneurship in the OECD countries, Journal of BusinessResearch, vol.73, pp.30-37, 2017.
21. S. Aparicio, D. Urbano, and . Audretsch, Institutional factors, opportunity entrepreneurship and economic growth: Panel data evidence, Technological Forecasting and Social Change, vol.102, pp.45-61, 2016.
22. D. B. Audretsch and M. Fritsch, The geography of firm births in Germany, Regional studies, vol.28, issue.4, pp.359-365, 1994.
23. M. Avenier, Les paradigmes épistémologiques constructivistes : postmodernisme ou pragmatisme ? Management & avenir, vol.3, pp.372-391, 2011.
24. M. Avenier, Pourquoi jeter le bébé avec l'eau du bain ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion ! Le Libellio d, AEGIS, vol.7, issue.1, pp.39-52, 2011.
25. M. Avenier and C. Thomas, À quoi sert l'épistémologie dans la recherche en sciences de gestion
26. ? Le Libellio d' AEGIS, vol.8, pp.13-27, 2012.
27. M. Ayache and H. Dumez, Réflexions en forme de réponses : à propos du codage dans la recherche qualitative. Le Libellio d'AEGIS, vol.7, pp.29-34, 2011.
28. M. Ayyagari, A. Demircuc-kunt, and V. Maksimovic, Who creates jobs in developing countries, Small Business Economics, vol.43, issue.1, pp.75-99, 2014.
29. /. Bafd and . Ocde/pnud, Perspectives économiques en Afrique, 2017.
30. T. Baker, A. S. Miner, and D. T. Eesley, Improvising firms: Bricolage, account giving and improvisational competencies in the founding process, Research policy, vol.32, issue.2, pp.255-276, 2003.
31. T. Baker and R. E. Nelson, Creating something from nothing: Resource construction through entrepreneurial bricolage, Administrative science quarterly, vol.50, issue.3, pp.329-366, 2005.
32. R. Banegas, Putsch et politique de la rue au Burkina Faso, Politique africaine, issue.139, pp.147-170, 2015.
33. P. Baumard and J. Ibert, Quelles approches avec quelles données ? Méthodes de Recherche en Management, pp.105-128, 2014.
34. H. Bergmann and R. Sternberg, The changing face of entrepreneurship in Germany, Small Business Economics, vol.28, issue.2, pp.205-221, 2007.
35. R. Bhola, I. Verheul, R. Thurik, and I. Grilo, Explaining engagement levels of opportunity and necessity entrepreneurs. EIM bv, 2006.
36. M. Binder and A. Coad, How satisfied are the self-employed? A life domain view, Journal of Happiness Studies, vol.17, issue.4, pp.1409-1433, 2016.
37. B. J. Bird, The operation of intentions in time: The emergence of the new venture, Entrepreneurship Theory and Practice, vol.17, issue.1, pp.11-21, 1992.
38. S. Birley and P. Westhead, A taxonomy of business start-up reasons and their impact on firm growth and size, Journal of Business Venturing, vol.9, issue.1, pp.7-31, 1994.
39. N. Bosma and J. Levie, Global Entrepreneurship Monitor, Global Report, p.73, 2009.